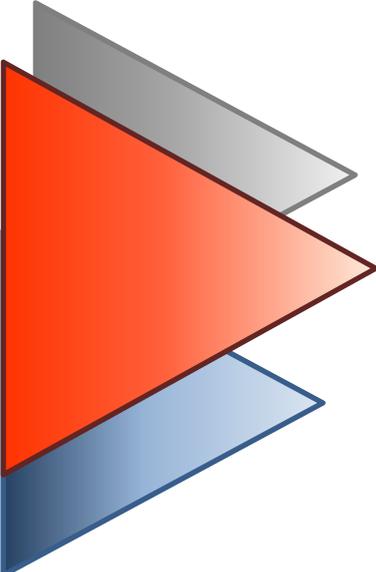


Le club des
Maîtres
d'Ouvrage des
Systemes
d'Information

Le Club des Maîtres d'Ouvrage

Un groupe de professionnels passionnés de systèmes d'information et de modernisation a créé en 1997 le Club des Maîtres d'Ouvrage des Systèmes d'Information, association loi 1901 indépendante de tout fournisseur de matériel, de logiciel ou de conseil.



Le Club s'adresse à des personnes exerçant des responsabilités (au niveau stratégique ou opérationnel) étroitement liées aux systèmes d'information, au digital ou à la transformation numérique des organisations. Son objet est de permettre à ses adhérents (entreprises privées et organismes publics) d'échanger et de mutualiser leurs problématiques et leurs pratiques dans l'exercice de la fonction de maîtrise d'ouvrage, en leur offrant un lieu de réflexion, d'échanges d'expériences et un vecteur de professionnalisation de cette fonction essentielle par le partage des méthodes ainsi qu'un moyen de communication sur leurs travaux.

Chaque mois un dîner est consacré à un retour d'expérience ou un thème d'actualité. Au moins une fois par an, le Club organise une journée d'étude ou un séminaire dédié à l'approfondissement d'un thème spécifique.

Fréquemment consulté pour contribuer à définir le cahier des charges de formations et parrainer des manifestations et initiatives dans les domaines de la transformation et des systèmes d'information, le Club peut accorder son parrainage à des grandes écoles, établissements universitaires ou organismes de formation qui mettent en place des formations à la maîtrise d'ouvrage.

Les travaux du Club sont publiés sur son site Web : <http://www.clubmoa.asso.fr/>. Des échanges élargis sont également possibles notamment grâce aux réseaux sociaux.

Qu'est-ce que la maîtrise d'ouvrage du système d'information ?

« *La maîtrise d'ouvrage (MOA), est l'entité porteuse du besoin, définissant l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. La maîtrise d'ouvrage [...] représente les utilisateurs finaux à qui l'ouvrage est destiné.* » (Wikipedia)

Cette définition générique, dont l'origine vient du domaine de la construction, se transpose aisément au domaine des systèmes d'information, à la transformation numérique et à l'univers digital actuellement en fort développement.

En tant que personne physique, le dirigeant d'une entreprise ou d'une direction métier est le premier responsable de la maîtrise d'ouvrage. Mais l'exercice de cette responsabilité exige une implication de plus en plus soutenue (multiplication des concepts, normes et méthodes, rythme des innovations technologiques...). Le plus souvent, il choisit donc d'être assisté par des professionnels auxquels il délègue une part de cette responsabilité.

La profondeur et le périmètre d'action de la maîtrise d'ouvrage varient selon les organisations. Son champ d'action peut s'appliquer à la stratégie, à l'opérationnel, à un ou plusieurs métiers de l'entreprise, avec un niveau d'implication et de responsabilité variables.

Missions de la maîtrise d'ouvrage

La fonction de maîtrise d'ouvrage du SI apporte à l'entreprise :

- la vision à long terme et l'ingénierie de pilotage du SI,
- la garantie de la pertinence et de la sobriété de l'expression des besoins,
- la maîtrise de la trajectoire fonctionnelle du SI,
- la qualité de ses référentiels,
- la gestion des processus,
- la bonne conduite des projets,
- la gestion des demandes d'évolution de l'existant,
- la validation de conformité des solutions aux standards du SI
- la maîtrise du coût du SI et de la valeur qu'il apporte à l'entreprise,
- la formation des utilisateurs et l'animation des bonnes pratiques,
- la qualité du service rendu aux utilisateurs,
- l'efficacité opérationnelle du SI.

Ses représentants doivent être des « clients compétents » et des « partenaires efficaces » : s'ils ne portent pas la responsabilité de la plate-forme technique, les maîtres d'ouvrage doivent en effet pouvoir comprendre les contraintes techniques auxquelles l'informatique est soumise ainsi que les possibilités qu'elle offre.

Professionnaliser la maîtrise d'ouvrage

Il est devenu nécessaire de fournir aux maîtres d'ouvrage un bagage méthodologique en ingénierie du système d'information associé à une connaissance suffisante de l'état de l'art.

Les entreprises et leur DRH doivent par ailleurs reconnaître ces compétences et leur accorder une place dans leur organisation.

Méthodes de la maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est placé à la charnière entre les dirigeants, les utilisateurs, les clients et les fournisseurs de solutions technologiques. Il doit fournir à chacune de ces catégories d'interlocuteurs, sur un même système d'entreprise, la vue qui lui convient. Qu'il s'agisse d'élaborer le plan de masse du SI (urbanisation), d'assurer la cohérence du langage de l'entreprise (référentiel) ou d'informatiser la production (modélisation des processus). Les maîtres mots sont donc *compréhension* et *intégration* (besoins de différentes natures), *conceptualisation*, *conception* et *architecture* (imaginer les solutions), *pilotage*, *synchronisation* et *maintien en condition opérationnelle*.

Il doit apporter aux dirigeants une vue prospective partagée avec les métiers sur l'évolution du SI et sur son économie (coût, apport de valeur), et assurer conjointement avec la MOE une veille qui permettra au SI de l'entreprise de tirer parti de l'état de l'art.

Il forme les utilisateurs et anime le bon usage du système d'information. Il recueille auprès d'eux les éléments d'une expression de besoins qui doit être pertinente, sobre et cohérente. Il assiste les dirigeants dans la définition et la sélection des projets (gestion de portefeuille), dont il assurera ensuite la conduite en relation avec la MOE.

Quelques exemples de nos thèmes de travail...

Le Club organise des séminaires et journées d'étude sur un sujet choisi :

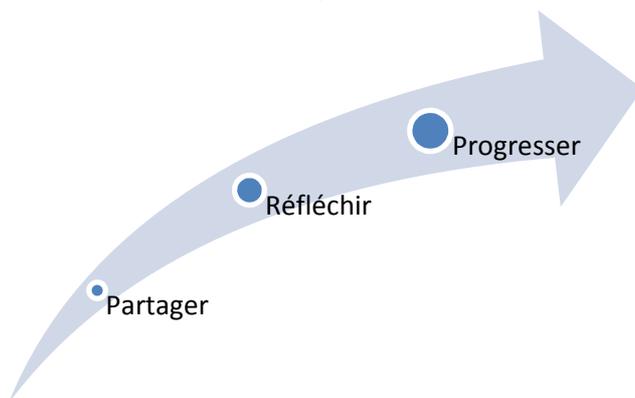
- La gouvernance du système d'information
- MOA du poste de travail
- Le coût du SI
- Méthodes de conduite de projets
- La dématérialisation, quels enjeux pour la MOA ?

Le Club organise un dîner chaque mois :

- Présentation d'une organisation, de sa fonction MOA et retour d'expérience
- Intervenants de référence dans le domaine des systèmes d'information
- Dîners/débats.

Quelques sujets de dîners récents :

- La gouvernance du SI dans les différentes institutions et la gestion de référentiels au niveau européen
- Retour sur 20 ans de démarches d'implémentation de progiciels dans les grandes organisations publiques et privées
- Problématique de la convergence des systèmes d'information lors des fusions d'entreprise
- Cycle sur le logiciel libre...
- Le Big Data et l'Open Data
- Travail collaboratif et réseaux sociaux
- L'architecture d'entreprise.



La cotisation annuelle, fixée à 2,500 € TTC comprend la participation à toutes les activités du Club pour le représentant de l'entreprise/organisme/administration. Celui-ci peut être accompagné ou représenté aux différentes activités en fonction des sujets débattus.

Parce que l'entreprise est un lieu d'interactions et de combinaison des forces, le Club rassemble toute les personnes en charge du Système d'Information de l'entreprise et intéressées par la fonction maîtrise d'ouvrage.

Sont notamment adhérents au Club : Crédit Agricole, Ministères des finances, de la santé, de la défense, Banque de France, Agirc-Arrco, CNAF, Swiss Life, FGA, RFF...

Club des Maîtres d'Ouvrage des Systèmes d'Information

69 rue Desnouettes, 75015 PARIS

Tel : 09 72 12 55 47

Fax : 09 72 12 53 52

Messagerie : contact@clubmoa.asso.fr

Web : <http://www.clubmoa.asso.fr/>